

La vie au SSTRN

- > **Une organisation structurée**
Certification niveau 3 (AFNOR SPEC 2217) en 2025. Méthodologie projet à tous les étages. Amélioration continue compatible ISO 9001.
- > **Un service engagé et responsable**
Engagé dans une démarche RSE globale, le SSTRN est labellisé THQSE® niveau argent. Acteur sur son territoire, il développe de nombreux partenariats et collaborations.
- > **Une organisation participative**
La participation collective est l'ADN du SSTRN. Dans la construction de l'organisation, du projet de service ou des projets de prévention, le travail en groupe permet la participation des salariés. Au sein du comité de direction, les réflexions et décisions sont partagées avec des représentants des salariés.
- > **Une politique sociale engagée**
La principale richesse du SSTRN, c'est son capital humain. Du développement des compétences à l'accompagnement des carrières, le SSTRN porte une politique sociale ambitieuse tournée vers l'équité, l'éthique et la qualité des rapports humains.
- > **Un environnement moderne et dynamique**
Les centres SSTRN sont récents régulièrement modernisés. Le bassin économique nantais, en Loire-Atlantique entre métropole, littoral et vignoble, est un territoire reconnu pour sa qualité de vie et son attractivité économique.

Rejoignez-nous !

Si vous souhaitez en savoir plus, si vous désirez faire un stage ou proposer votre candidature, contactez-nous !



- 14 centres de proximité en Loire-Atlantique
- + 24 000 entreprises accompagnées
- + 302 000 salariés suivis
- ~ 400 collaborateurs



Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous



Assistant de service social

Une aide personnalisée, au cœur de la prévention.

Assistant de service social, c'est quoi son rôle ?

Dans un service de prévention et de santé au travail, l'assistant de service social intervient dans le cadre de la **prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des salariés des entreprises adhérentes**. Au SSTRN, il travaille au sein du pôle ergo-psycho-social ou de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

À la demande du médecin du travail et en lien avec l'équipe santé-travail, **il accompagne les salariés confrontés à des difficultés ayant un impact sur leur situation professionnelle** (problème de santé, risque d'inaptitude, handicap, reconversion, difficultés sociales...), afin de les aider à comprendre leur situation et à mobiliser les dispositifs adaptés. **Il conseille également les employeurs** sur les dispositifs de maintien dans l'emploi.

L'assistant de service social assure un rôle de coordination avec de nombreux partenaires internes et externes pour construire des solutions personnalisées. Il propose principalement des accompagnements individuels, mais peut également participer à des actions collectives de prévention et d'information.

Ce que j'aime dans mon métier, c'est accompagner chaque personne de manière personnalisée. C'est un métier humain, riche en échanges, où aucune journée ne se ressemble vraiment.

Ses missions

Missions principales

- Identifier et évaluer les difficultés impactant la situation professionnelle (inaptitude, reconversion, formation, précarité...).
- Informer, conseiller et orienter vers les bons interlocuteurs (services sociaux, organismes publics, associations, dispositifs spécialisés...).
- Accompagner les salariés dans leurs démarches administratives et sociales.
- Coordonner les partenaires extérieurs, l'entreprise, les RH et l'équipe santé-travail.
- Conseiller et accompagner les employeurs sur les dispositifs de maintien dans l'emploi.

Missions complémentaires

- Réaliser des interventions auprès des entreprises adhérentes à la demande du médecin du travail ou dans le cadre de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).
- Soutenir ponctuellement le salarié dans des moments de transition ou de vulnérabilité.
- Réaliser une veille sur les dispositifs sociaux et réglementaires.
- Rédiger des courriers, comptes rendus et bilans d'activité.
- Participer à des actions collectives de prévention et d'information auprès des entreprises adhérentes et partenaires.

Vivre son métier



L'équipe santé-travail au SSTRN

- Une équipe santé travail avec 1 à 3 médecins du travail (dont un médecin manager), 1 à 3 infirmiers santé-travail, des assistants médicaux, un conseiller en prévention et un assistant santé sécurité travail (ASST).



En soutien de l'équipe santé-travail

- Un pôle ergo-psycho-social, dont fait partie l'assistant de service social, apportant un appui pour les diagnostics avancés et un accompagnement spécialisé.
- Une cellule PDP (*Prévention de la Désinsertion Professionnelle*) qui intervient sur les situations complexes de maintien dans l'emploi. Un assistant de service social fait partie de cette équipe pluridisciplinaire.
- Des référents métiers et des experts thématiques pour guider les pratiques.



Au-delà de la pratique individuelle

- La participation à des groupes de travail internes.
- L'accès à des formations pour maintenir et actualiser ses compétences.



Rémunération et avantages sociaux

- Une progression salariale garantie grâce à une grille et une prime d'ancienneté.
- De nombreux avantages sociaux : accompagnement des mobilités, primes vacances, télétravail possible...



BON À SAVOIR

Travailler au SSTRN, c'est être entouré de vrais moyens pour une communication active, des partenariats utiles, des projets de prévention, des animations collectives innovantes, un support informatique réactif... et une direction opérationnelle de prévention en soutien des équipes.

Compétences

Le métier d'assistant de service social repose sur des **qualités relationnelles et une bonne connaissance de l'accompagnement social**.

Il doit notamment :

- Faire preuve d'écoute active et d'empathie.
- Être capable de s'adapter à des publics et des situations variées.
- Communiquer avec clarté et instaurer une relation de confiance.
- Mobiliser des capacités de médiation et d'aide à la prise de décision dans la recherche de solutions adaptées.
- Savoir travailler en équipe et coordonner des interventions avec différents acteurs.
- Respecter le secret professionnel.

L'assistant de service social de la cellule PDP



Au sein de la cellule PDP, l'assistant de service social intervient en appui des médecins du travail et des équipes santé-travail sur des situations individuelles complexes de maintien dans l'emploi (risque d'inaptitude, RQTH, reconversion).

Un accompagnement pluridisciplinaire renforcé y est mobilisé, impliquant davantage de coordination et de reporting, ainsi qu'un réseau de partenaires extérieurs, dans une **volonté constante de rendre le salarié acteur de sa démarche**.

Formation

Ce métier est accessible avec un Bac + 3 **Diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS)**.

Le diplôme est obligatoire pour exercer ce métier.



*Guérir, c'est bien.
Prévenir, c'est mieux !*

Envie d'un métier utile et concret ?

La prévention, c'est œuvrer ensemble pour le bien et la santé de tous... avant qu'il ne soit trop tard !